Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences
Bureau de la gestion, des dotations et des compétences
1, ter avenue de Lowendal
75349 PARIS 07 SP
Dossier suivi par : Marie-Line COUDERC
Tél. : 01.49.55.51.81
Fax. : 01.49.55.48.19
NOR : AGRE1119179N
marie-line.couderc@agriculture.gouv.frmailto

NOTE DE SERVICE

DGER/SDEDC/N2011-2087

Date: 13 juillet 2011

Date de mise en application :immédiate
Date limite de réponse :
Nombre d'annexe : 0

Objet : Modificatif à la note de service n° DGER/SDEDC/N°2011 – 2084 du 6 juillet 2011 relative à l'appel de candidatures «3ème phase » pour les postes vacants ou susceptibles de se libérer à la rentrée scolaire 2011 de

- directeur d'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (01),
- directeur adjoint chargé de la formation initiale scolaire (02),
- directeur adjoint chargé de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (03)
- directeur adjoint chargé de l'exploitation et du développement agricole (04)

Références :

- Décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement technique relevant du ministre chargé de l'agriculture ;(http://www.legifrance.gouv.fr/./affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000515152&fastPos=1&fastReqId=1454765852&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte

Mots-clefs : mouvement des personnels titulaires, directeurs et directeurs adjoints, eplefpa, rentrée scolaire 2011

DESTINATAIRES	
Pour exécution :	***Pour information :***
- Mesdames, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Les Directeurs de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement Mesdames, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur. - Mesdames, Messieurs les Directeurs et Directrices des Etablissements Publics Locaux 'Enseignement Agricole.	- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. - Monsieur le Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole. - Monsieur les ingénieurs et inspecteurs généraux chargés de l'appui aux personnes et aux structures. - Organisations syndicales
OBSERVATIONS : CETTE NOTE DE SERVICE EST DIFFUSEE INTEGRALEMENT SUR INTERNET www.chlorofil.fr et NOCIA	

Par note de service DGER/SDEDC/N2011 - 2084 du 6 juillet 2011 la Direction générale de l'enseignement et de la recherche a présenté les modalités d'instruction des demandes de mutation des personnels de direction des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée scolaire 2011.

Cette note de service a pour objet d'apporter les corrections nécessaires à l'annexe H relative à la vacance des postes offerts.

Directeurs-adjoints chargés de la formation scolaire/Direct. Etab.

Ajouter :

Centre	EPLEFPA Chateauroux La Châtre	1132	V	

Directeurs-adjoints d'exploitation et du développement/Direct. Etab.

Ajouter :

Bretagne	EPLEFPA de Chateaulin Morlaix Kerliver	1253	V	

Le reste sans changement.

Pour le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
et par délégation,
Pour Directrice générale de l'enseignement et de la recherche
le Directeur général adjoint,
Chef de service de l'enseignement technique

Jean-Pascal FAYOLLE